

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2011020

Signataire : MP

OBJET : Affectation du résultat du compte administratif 2010 du budget principal**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L.2311-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le compte administratif 2010 du budget principal de la commune,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Aubervilliers en Marche pour le Changement» ayant voté contre

DELIBERE :**DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement tel qu'il ressort du compte administratif 2010 du budget principal de la commune comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement		
A	résultat de l'exercice	2 370 141,51 €
B	résultats antérieurs reportés	1 048 186,75 €
C	résultat à affecter (C=A+B)	3 418 328,26 €

Besoin de financement de la section d'investissement		
D	résultat de l'exercice	-2 195 367,08 €
E	résultats antérieurs reportés	-5 767 646,24 €
F	restes à réaliser en dépenses	5 167 642,89 €
G	restes à réaliser en recettes	10 361 603,59 €
H	solde des restes à réaliser (H=G-F)	5 193 960,70 €
I	besoin de financement (I=D+E+H)	-2 769 052,62 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement		
J	couverture du besoin de financement de la section d'investissement	2 769 052,62 €
K	dotation complémentaire en réserves (1068)	0,00 €
L	excédent reporté à la section de fonctionnement	649 275,64 €

Pour le Maire
L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 08/07/2011

Publié le : 07/07/2011

Certifié exécutoire le : 08/07/2011

Pour le Maire
L'Adjoint délégué